



Avis d'ouverture

Les centres de gestion de la Fonction Publique Territoriale des Deux-Sèvres et de la Vienne organisent, pour les centres de gestion de la Nouvelle-Aquitaine, au titre de l'année 2018,

LE CONCOURS SUR TITRES D'ASSISTANT TERRITORIAL SOCIO-ÉDUCATIF (CATÉGORIE B)

CONDITIONS D'ACCÈS

Spécialité « Assistant de service social » : ouvert aux candidats titulaires du diplôme d'État d'assistant de service social ou titulaires d'un diplôme, certificat ou autres titres mentionnés à l'article L. 411-1 du code de l'action sociale et des familles.

Spécialité « Éducation spécialisée » : ouvert aux candidats titulaires du diplôme d'état d'éducateur spécialisé ou titulaires d'un titre ou diplôme reconnu équivalent dans les conditions prévues par le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 modifié relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours.

Spécialité « Conseil en économie sociale et familiale » : ouvert aux candidats titulaires du diplôme d'État de conseiller en économie sociale et familiale ou titulaires d'un titre ou diplôme reconnu équivalent dans les conditions prévues par le décret du 13 février 2007 modifié relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours.

RÉPARTITION DES SPÉCIALITÉS

SPÉCIALITÉ	POSTES	CDG ORGANISATEUR	LIEU DES ÉPREUVES
Assistant de service social	30	CDG de la Vienne Téléport 2 - Avenue René Cassin - CS 20205 86962 FUTUROSCOPE CEDEX Tél. 05 49 49 12 10 - www.cdg86.fr	Chasseneuil-du-Poitou Epreuve unique d'admission à partir du 04/10/2018
Éducation spécialisée	34	CDG des Deux-Sèvres 9 rue Chaigneau - CS 80030 79403 ST-MAIXENT L'ECOLE CEDEX Tél. 05 49 06 08 53 - www.cdg79.fr	Saint-Maixent-l'École Epreuve écrite d'admissibilité le 04/10/2018
Conseil en économie sociale et familiale	27		

DÉBUT DES INSCRIPTIONS OU DES PRÉINSCRIPTIONS SUR INTERNET	DATE LIMITE DE RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION	DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS	1 ^{ère} ÉPREUVE
Mardi 13 mars 2018	Mercredi 11 avril 2018	Jeudi 19 avril 2018	A compter du Jeudi 4 octobre 2018

Attention : les inscriptions (retraits de dossiers, demandes de dossiers par voie postale, préinscriptions en ligne sur internet, dépôt des dossiers) s'effectuent auprès du CDG organisateur de la spécialité indiqué dans le tableau ci-dessus selon les modalités pratiques de ce dernier (renseignements sur les sites internet des CDG).